



Fiche de signalement d'un excès de végétation aquatique avant faucardage

Annexe du protocole de Faucardage 2013 - Bassin de la Lys

A transmettre avant intervention à la DDTM62, à l'AFB et au SYMSAGEL

Cours d'eau concerné : la Lawe de Béthune à Vieille Chapelle

Commune(s) concernée(s) : Béthune, Essars, Locon, La Couture et Vieille chapelle

Nom de la collectivité en charge de l'opération: Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay, Artois Lys Romane

Nom et coordonnées du responsable de l'opération : Alain Wacheux - Président

100 avenue de Londres - CS 40548 - 62411 BETHUNE Cedex - Tél. 03 21 54 60 70

Date de transmission de la fiche de signalement : 28 mai 2019

Date(s) d'intervention prévue(s) : 03 juin au 19 juin 2019

Motivation du caractère d'urgence de l'intervention (quels sont les enjeux menacés, les conditions météo, l'état de la végétation aquatique) :

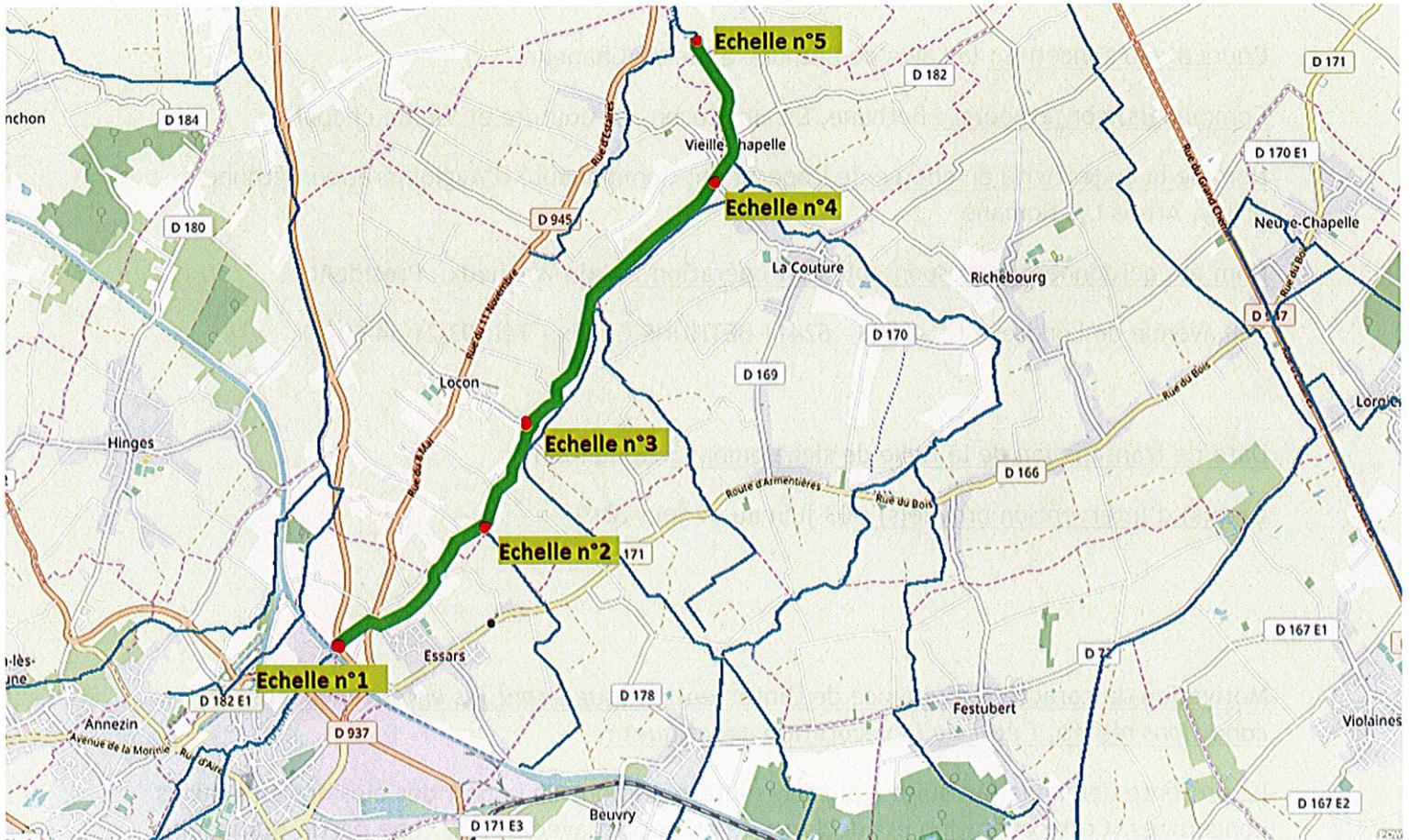
La présente demande fait suite à plusieurs interpellations de la part des élus des communes concernées. Cette opération est déclenchée en accord avec l'USAN, une partie du linéaire se situe sur leur territoire.

La végétation aquatique envahi le lit de la rivière sur ce tronçon cité.



Estimation du linéaire d'intervention (en m) : 8 500 ml

Carte IGN montrant les enjeux et le linéaire à faucarder :





Repère : Echelle limnimétrique 1 : 18,26 m NGF au 23 mai 2019





Repère : Echelle limnimétrique 2 : 17.68 m NGF au 23 mai 2019





Repère : Echelle limnimétrique 3 : 17,51 m NGF au 23 mai 2019





Repère : Echelle limnimétrique 4 : 16.22 m NGF au 23 mai 2019



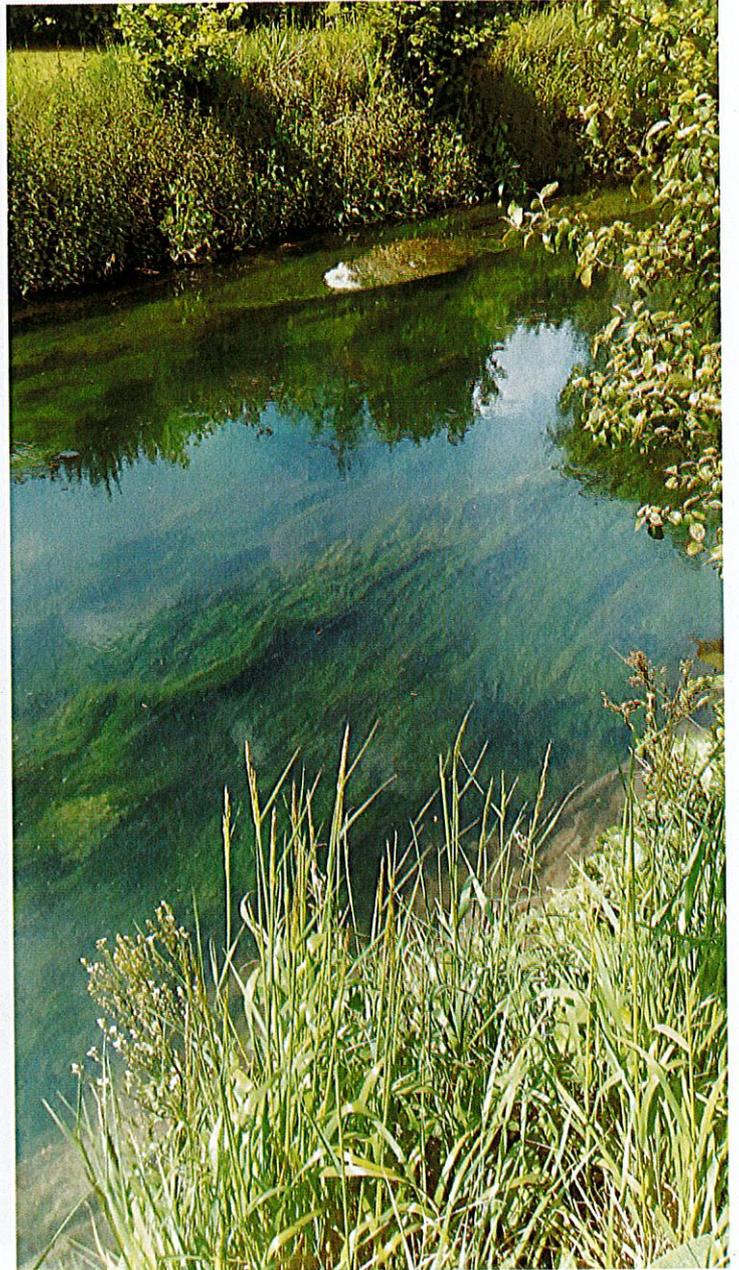
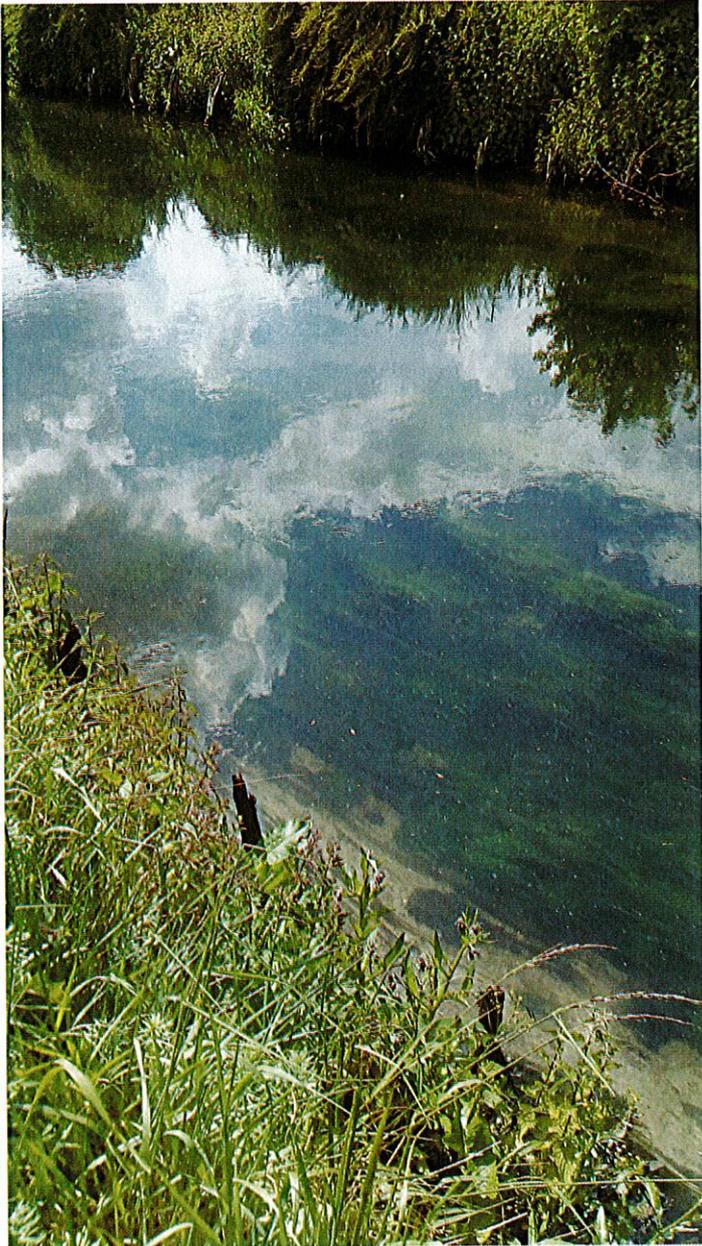


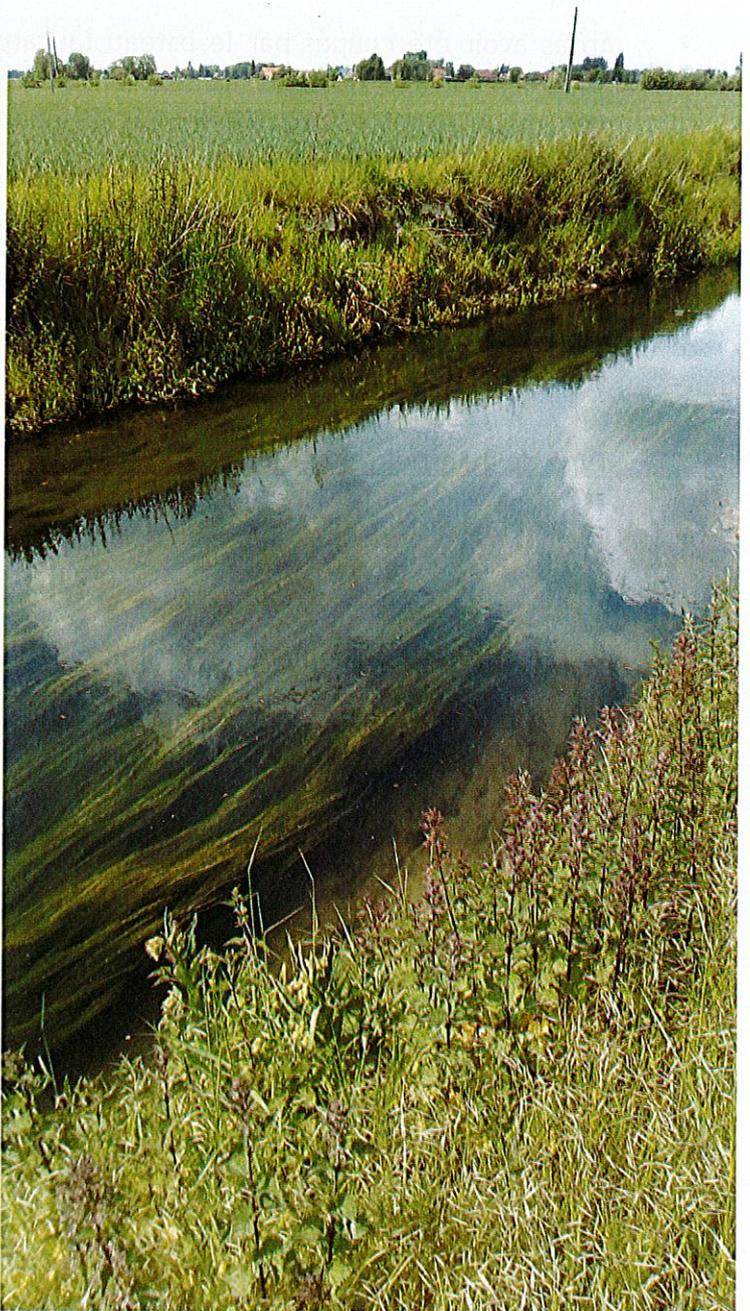
Repère : Echelle limnimétrique 5 : 16.00 m NGF au 24 mai 2019





Photos du tronçon : Niveau en date du 23 mai 2019







Description des modalités d'intervention prévues, en adéquation avec le protocole :

Après avoir été coupés par le bateau faucardeur, les végétaux dériveront jusqu'au pont riqueult, barrage flottant. Ils sont ensuite retirés du cours d'eau à l'aide d'une pelle mécanique avant d'être transportés jusque l'aire de stockage prévu à cet effet à la plateforme de compostage de Béthune.

Largeur faucardée par rapport à la largeur totale du cours d'eau :

Largeur faucardée : 2 mètres
Largeur totale du cours d'eau : 12 mètres

Type de matériel utilisé :

Bateau faucardeur CONVER C 480 H avec bloc faucard avant de 2 mètres.

Volume de végétaux enlevés et destination des produits de faucardement :

Volume estimé de végétaux à enlever : 70 m³ environ.

Destinations des produits :

Dépôt temporaire sur une aire de stockage puis évacuation des déchets pour compostage à Béthune.

Précautions à mettre en œuvre pour limiter l'atteinte à la vie aquatique :

Faucardage du tiers central pour laisser des zones de refuge et de nourriture pour la faune aquatique.

Fait à Lillers, le 28 mai 2019

Le Conseiller délégué à
l'entretien des cours d'eau



Jean-Jacques MARTEL